ASSOCIATION LA MAISON POP'

Siège social : 11, avenue de la Gare
17 130 MONTENDRE
Siren : 389.568.254

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 5 pages

Les annexes contiennent 15 pages

Aux membres de l'Association La Maison Pop',

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association La Maison Pop'** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er janvier 2020** à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe des règles et méthodes comptable **pages 18 et 19** de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation de la contribution volontaire en nature et au nouveau traitement comptable des subventions d'investissement, conformément au nouveau règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables :

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables énoncées à la **page 18** de l'annexe comptable :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre,
- Indépendance des exercices,
- Comparabilité et continuité d'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié par sondage la correcte application de ces principes comptables.

Estimations comptables :

Les relations avec les organismes financeurs sont définies à travers des conventions signées entre ces organismes et votre association. Le tableau « Produits à recevoir » **page 25** de l'annexe comptable indique le montant des soldes des subventions à recevoir dans le cadre de ces conventions.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests afin de vérifier par sondage la correcte valorisation de ces éléments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration arrêté le **9 mars 2021** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint André de Cubzac
Le 10 mars 2021

SAS G.B. AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Philippe GAUDRIE
Associé - Président

Benoit MONDIET
Associé

BILAN - ACTIF

ASS. LA Maison pop'

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	8 401,99	7 895,64	506,35	809,55
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	7 717,94	7 535,15	182,79	805,02
Autres immobilisations corporelles	110 687,89	44 288,17	66 399,72	54 297,82
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	30,00		30,00	30,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	515,00		515,00	515,00
TOTAL (I)	**127 352,82**	**59 718,96**	**67 633,86**	**56 457,39**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				60,00
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	4 255,18		4 255,18	15 419,52
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	46 624,71		46 624,71	52 109,45
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	339 585,57		339 585,57	242 108,45
Charges constatées d'avance (3)	114,91		114,91	120,77
TOTAL (III)	**390 580,37**		**390 580,37**	**309 818,19**
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**517 933,19**	**59 718,96**	**458 214,23**	**366 275,58**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

835,88

PASSIF (après répartition)

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres	19 719,41	47 084,37
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	234 099,56	179 514,79
Excédent ou déficit de l'exercice	52 045,07	51 518,50
Situation nette	*305 864,04*	*278 117,66*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	37 856,23	
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**343 720,27**	**278 117,66**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	33 966,43	26 966,43
TOTAL (IV)	**33 966,43**	**26 966,43**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 627,72	5 971,68
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	63 247,71	54 135,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs	4 368,23	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	283,87	1 084,07
TOTAL (V)	**80 527,53**	**61 191,49**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**458 214,23**	**366 275,58**
(1) Dont à plus d'un an	*80 527,53*	*61 191,49*
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS. LA Maison pop'

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Cotisations	3 590,00	4 292,00	-702,00	-16,36
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	84 451,54	173 343,05	-88 891,51	-51,28
Parrainages	258,77	629,59	-370,82	-58,90
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	439 277,43	378 239,91	61 037,52	16,14
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov., transf. charges	1 155,23	1 241,19	-85,96	-6,93
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	6 451,06	2 137,90	4 313,16	201,75
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**535 184,03**	**559 883,64**	**-24 699,61**	**-4,41**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	108 052,35	99 589,52	8 462,83	8,50
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 581,00	8 661,06	-2 080,06	-24,02
Salaires et traitements	286 813,20	303 717,19	-16 903,99	-5,57
Charges sociales	76 805,17	81 618,92	-4 813,75	-5,90
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 505,92	8 095,81	12 410,11	153,29
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations		668,71	-668,71	-100,00
Dotations aux provisions	7 000,00	6 000,00	1 000,00	16,67
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 069,40	1 367,21	-297,81	-21,78
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**506 827,04**	**509 718,42**	**-2 891,38**	**-0,57**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**28 356,99**	**50 165,22**	**-21 808,23**	**-43,47**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	559,97	678,38	-118,41	-17,45
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**559,97**	**678,38**	**-118,41**	**-17,45**

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS. LA Maison pop'

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**559,97**	**678,38**	**-118,41**	**-17,45**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	6 240,89	1 857,59	4 383,30	235,97
Sur opérations en capital	17 570,01		17 570,01	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**23 810,90**	**1 857,59**	**21 953,31**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	682,79	646,90	35,89	5,55
Sur opérations en capital		535,79	-535,79	-100,00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**682,79**	**1 182,69**	**-499,90**	**-42,27**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**23 128,11**	**674,90**	**22 453,21**	
Impôts sur les bénéfices				
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**52 045,07**	**51 518,50**	**526,57**	**1,02**
TOTAL DES PRODUITS	**559 554,90**	**562 419,61**	**-2 864,71**	**-0,51**
TOTAL DES CHARGES	**507 509,83**	**510 901,11**	**-3 391,28**	**-0,66**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**52 045,07**	**51 518,50**	**526,57**	**1,02**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	80 362,00		80 362,00	
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	**80 362,00**		**80 362,00**	
CHARGES PAR DESTINATION				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	15 462,00		15 462,00	
Réalisées à l'étranger				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	64 900,00		64 900,00	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	**80 362,00**		**80 362,00**	
TOTAL	**52 045,07**	**51 518,50**	**526,57**	**1,02**

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs — *1 722,40*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs — *385,96*
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de — *23 128,11* — *674,90*

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

IMPACT COVID-19

La situation de pandémie liée au COVID-19 reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santéle 11 mars 2020 a placé l'association dans un contexte sans précédent. De nombreuses manisfestations comme les activités estivales (marchés nocturnes, acitivités au lac de Montendre, ...), gratiféria et autres festivités ont été annulées.
L'association a également eu recours au dispositif palliatif d'activité partielle.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'association La Maison Pop pour l''exercice clos le 31/12/2020 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999 et du nouveau règlement de l'ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Ce nouveau règlement comptable s''applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 et sa première application constitue un changement de méthode comptable, avec les incidences suivantes:.

Contribution volontaire en nature

La contribution volontaire en nature est désormais valorisée et mentionnée en pied de compte de résultat (sans incidence sur le résultat) pour un montant total de 80 362 € :

- La valorisation du bénévolat au titre des missions sociales de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1 026 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 15 € de l'heure correspond à un montant de 15 462 €.
- La valorisation du personnel mis à disposition par la municipalité au titre de l'entretien et de l'animation de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 574 heures. Sa valorisation à un taux horaire moyen de 30 € de l'heure correspond à un montant de 17 500 €.
- Des locaux sont mis à la disposition de l'association par la municipalité. La valeur locative de ces biens est estimée à 47 400 €.

Subventions d'investissement

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2019, les subventions d'investissement octroyées ayant pour objet le financement de biens étaient inscrites directement en "Fonds associatifs".

A compter du 1er janvier 2020, ces subventions sont inscrites dans un compte de "subvention d'investissement" et doivent être reprises en produits dans le compte de résultat au rythme des amortissements pratiqués des biens concernés.

En complément, cette nouvelle règlementation doit être calculée de façon rétrospective.

Les impacts sur les comptes de l'association sont:

- Les subventions perçues au cours de l'exercice 2019 pour un montant total de 31 740 € ont fait l'objet, dans les comptes de 2020, d'un reclassement du compte "autres fonds propres" au compte "subventions d'investissements sur biens renouvelables",
- La reprise de ces subventions au titre de l'exercice 2019 s'élève à 3 067 € et est porté en report à nouveau,,
- La reprise de ces subventions au titre de l'exercice 2020 s'élève à 9 662 € et est portée en résultat via un compte de produit exceptionnel.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 ans
- Matériel de bureau & info	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Logiciels	1 à 3 ans

La période d'amortissement retenue pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASS. LA Maison pop'

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	8 402		
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		7 718		
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	1 038		1 759
CORPORELLES		Matériel de transport	6 000		26 544
CORPORELLES		Matériel de bureau & mobilier informatique	62 719		3 379
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers	15 248		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	92 723		31 682
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		30		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		515		
		TOTAL	545		
		TOTAL GENERAL	101 670		31 682

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			8 402	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				7 718	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			2 797	
CORPORELLES		Matériel de transport		6 000	26 544	
CORPORELLES		Mat. bureau, inform., mobilier			66 099	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers			15 248	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL		6 000	118 406	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations				30	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				515	
		TOTAL			545	
		TOTAL GENERAL		6 000	127 353	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASS. LA Maison pop'

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 592	303		7 896
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		6 913	622		7 535
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	68	539		607
	Matériel de transport	6 000	1 987	6 000	1 987
	Mat. bureau et informatiq., mob.	23 013	14 484		37 497
	Emballages récupérables divers	1 627	2 570		4 197
	TOTAL	37 621	20 203	6 000	51 823
	TOTAL GENERAL	**45 213**	**20 506**	**6 000**	**59 719**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	26 966	7 000		33 966
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**26 966**	**7 000**		**33 966**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	669		669	
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**669**		**669**	
	TOTAL GÉNÉRAL	**27 635**	**7 000**	**669**	**33 966**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		7 000	669	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASS. LA Maison pop'

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		515		515
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		4 255	4 255	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	6 490	6 490	
		Divers	40 015	40 015	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		119	119	
	Charges constatées d'avance		115	115	
	TOTAUX		**51 510**	**50 995**	**515**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	115
Exceptionnelles	
TOTAL	**115**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	46 505
TOTAL	**46 505**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		12 628	12 628		
Personnel & comptes rattachés		27 376	27 376		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		21 906	21 906		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	13 966	13 966		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		4 368	4 368		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		284	284		
TOTAUX		**80 528**	**80 528**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	284
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**284**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 653
Dettes fiscales et sociales	35 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**45 723**

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASS. LA Maison pop'

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET GB AUDIT CONSEIL
20 RUE DE LA CABEYRE
BP.41
33240 ST ANDRE DE CUBZAC

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 180	4 060
TOTAL	**4 180**	**4 060**